

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2018

Convocation du 10/10/2018

L'an deux mille dix huit, le dix sept octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DELAPORTE, Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe DELAPORTE, Monsieur Stéphane CHOQUET, Madame Géraldine MACLE, Madame Sonia LERICHE, Monsieur Michel LAIGNEL, Madame Véronique VINOT, Monsieur David BERTRAND, Monsieur Mathieu PAROIELLE, Monsieur Christophe SECACHE, Monsieur Christophe ESNAULT, Monsieur Philippe LEGOIS, Monsieur Franck SEIGNEUR.

Absents : Monsieur Serge PETIT (excusé- procuration M Philippe DELAPORTE), Monsieur Thomas SAINT-PAUL.

Date d'affichage : 25 octobre 2018

Secrétaire de séance : Madame Sonia LERICHE

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame Sonia LERICHE est désignée secrétaire de séance.

1°) Retour Commission Travaux:

• Point Baie de Somme Habitat :

-Monsieur le maire indique que la Commission d'attribution des logements pour les habitations de la Résidence de la Trie aura lieu le 14 novembre 2018 à 14h15. Six familles de Miannay ont postulé à l'attribution d'un logement. Seules trois d'entre elles pourront être satisfaites si elles rentrent dans les critères d'attribution. Monsieur le Maire et Monsieur Stéphane CHOQUET, 1^{er} adjoint assisteront à cette commission. Le conseil rappelle l'objectif premier de ces logements : faire venir des familles pour sauver les écoles. Monsieur le Maire et Monsieur Stéphane Choquet privilégieront donc les familles avec enfants et/ou les jeunes couples susceptibles d'en avoir en fonction des dossiers présentés.

-En ce qui concerne la demande d'exonération de la taxe aménagement par l'office HLM, le conseil se prononce contre (12 contre et 1 abstention).

• Devis Bornage terrain City Park :

Monsieur le Maire donne lecture d'un devis de l'entreprise Euclyd pour le bornage côté gauche du terrain. Le devis représente un montant de 1260 € TTC.
L'Assemblée demande à Monsieur le Maire de se rapprocher du Notaire Maître Julie Lefebvre Renard qui a vendu le terrain à la commune pour connaître si un bornage n'a pas déjà été effectué. L'implantation du City Park est toujours prévue pour le printemps 2019.

• Demande de Monsieur DOUCHIN :

Monsieur le Maire indique que Monsieur DOUCHIN demande au Conseil de racheter une parcelle de terrain à la commune entre le terrain de football et sa parcelle pour avoir un accès côté Cavée. Les frais d'achat et de notaire ainsi que les frais de bornage et de terrassement seront à sa charge. Il restera à définir le prix du m².
Le Conseil municipal demande à que ce soit sûr qu'il n'y ait pas de mouvement de terrain à l'issue des travaux.

• Aménagement de la Place :

Monsieur le Maire précise que la population a été consultée le 6 octobre. Peu de personnes sont venues. Toutefois, il convient de faire une unité de plantations. L'implantation aura lieu après le 11 novembre avec ensuite un démarrage des travaux qui se termineront au printemps.
Le marquage de bandes blanches délimitant la chaussée a été retenu pour chaque rue convergeant vers la place sur une longueur à définir. Monsieur le Maire conviera systématiquement la commission travaux avant chaque début d'opération.

• Autres travaux:

- Elargissement du trottoir côté pair sur la RD925
- Aménagement entrée virage pour l'aérer
- La barque fleurie à Lambercourt a été enlevée
- Terrain foot : éclairage des escaliers : attente d'un halogène côté gauche et pose d'un verrou au WC
- Monsieur Antoine DESENCLOS a proposé les formations l'entretien des massifs et connaissance et utilisation des végétaux (2 à 4 jours). Le secrétariat prendra contact avec le lycée pour les jours de formation.
- La RD 925 sera réouverte le vendredi 19 octobre 2018 après les travaux effectués à Cambron
- Monsieur le Maire évoque l'achat pour l'an prochain d'éclairage de Noël pour les poteaux estimant que le coût devient important chaque année et qu'il conviendrait de les acheter. La meilleure période étant au moment du déstockage en début d'année, les achats pourront avoir lieu à ce moment là.

2°) Retour Commission scolaire:

- Lecture d'un courrier de Mme Hélène SAVREUX enseignante de la classe GSM/CP:

Monsieur le Maire donne lecture une nouvelle fois d'un courrier de Madame Hélène SAVREUX, enseignante de la classe GSM/CP. Dans celui-ci Mme SAVREUX explique qu'elle a depuis la rentrée de septembre 2018, 12 GSM et 7 CP. Les apprentissages des CP dans de bonnes conditions se trouvent perturbés par les GSM. Elle aimerait bénéficier de la présence d'une personne qui puisse s'occuper des Grandes Sections quelques heures par jour, certains d'entre eux pouvant déjà être considérés en grande difficulté.

Monsieur le Maire explique que cette demande entraîne si on lui donne une suite favorable une dépense supplémentaire en personnel non prévue au budget 2018. La solution serait plutôt celle de demander une AVS et si cela n'est pas possible, une personne en service civique. La piste du service civique sera étudiée en commission scolaire dans le cadre du départ à la retraite de Madame Brigitte PETIT.

Ecole : Elargissement du RPI Cahon-Gouy/Miannay-Lambercourt à Quesnoy le

Montant :

Monsieur le Maire indique que lors du dernier Conseil Municipal avait été évoquée la question de l'élargissement du RPI Cahon-Gouy- Miannay-Lambercourt à la commune de Quesnoy le Montant. Une réunion a eu lieu avec la Commune de Quesnoy le Montant début octobre sans la présence de la commune de Cahon Gouy qui a décliné l'invitation et qui refuse l'élargissement si on ne lui garantit pas une école par village. Monsieur le Maire indique que les prises d'otages par la commune de Cahon resteront dorénavant lettre morte. Une réunion avec l'Inspectrice d'Académie Madame Valérie CORNET aura lieu le vendredi 19 octobre à 15h.

Horaires transport scolaire:

A la rentrée de la Toussaint, les horaires du transport scolaire pour le RPI sont modifiés. Le car démarrera tous les matins de l'école de Miannay à 8h20 au lieu de 8h25 pour se rendre à l'école de Cahon Gouy afin que les élèves de Cahon commencent véritablement la classe à 8h35.

Travaux d'aménagement de la cantine:

La cantine sera agrandie côté jardin afin de rajouter des places pour les petits. Les matériaux ont été achetés. Les toilettes de la cantine seront réalisées durant les vacances de la Toussaint par Antoine. Philippe étant en arrêt accident de travail, la cantine sera transformée aux prochaines vacances.

Départ retraite de Brigitte Petit:

Madame Brigitte PETIT partira en retraite le 31 décembre 2018. Ses horaires de travail et ses tâches seront redistribués entre les employés communaux (location salle-distribution courrier).

Une réunion de commission se tiendra après les vacances de la Toussaint afin de proposer de nouvelles fiches de poste (avenant aux contrats) aux employés communaux concernés.

3°) Site Internet de la Commune:

Monsieur le Maire indique que le site internet www.miannay-lambercourt.fr est en ligne et que Mme Leriche et Monsieur Brasseur sont désignés pour l'alimenter. Le Secrétaire de Mairie reprendra contact avec Somme Numérique car il semblerait que la connexion au site est parfois difficile.

4°) Bilan du RAM:

Monsieur Le Maire signale à l'assemblée que le bilan du RAM est bon sur Miannay avec une fréquentation importante et augmente. Les séances qui ont lieu une fois par mois sur Miannay dans la salle des mariages.

5°) Cérémonie du 11 Novembre:

La cérémonie du 11 novembre aura lieu de la manière suivante :

- 10 h45 : Rassemblement devant la Mairie
- 11 heures : dépôt de gerbes au Monument aux Morts
- Lecture de lettres de soldats par les élèves de la classe CM1 –CM2
- Remise des galons de Sergent aux Sapeurs Pompiers Antoine LERICHE et Julien DESENCLOS
- Puis Vin Honneur au Café Tambour Major

Les enfants de CM1 et CM2 ont travaillé à la recherche des renseignements sur les soldats inscrits sur le monument et liront leur recherches le jour du 11 novembre.

Le 17 et 18 novembre une exposition en association avec Bien Vivre à Miannay Lambercourt et la croisée des chemins aura lieu sur le thème du centenaire de la Grande Guerre.

6°) Divers :

- **Diverses infos:**

- Halloween:

Un défilé aura lieu dans les rues de Miannay le mercredi 31 octobre 2018 dès 18 h organisé par l'association Les Enfants de la Trie. Il sera suivi par un chocolat chaud offert aux enfants dans la cour de l'école.

Distribution des colis des aînés:

Le Colis des Aînés sera distribué le 22 décembre 2018 dès 9h.

Remise des récompenses du Concours des maisons fleuries:

La remise des récompenses du Concours des maisons fleuries aura lieu le vendredi 19 octobre dès 18h30 suivi du verre de l'amitié.

Bourse aux vêtements et aux jouets:

La Bourse aux vêtements et aux jouets aura lieu le dimanche 4 novembre de 9h à 17h.

Fête de Lambercourt 2019:

La fête de Lambercourt 2019 aura lieu le samedi 31 août et le dimanche 1^{er} septembre 2019.

Interventions de Franck SEIGNEUR:

Monsieur SEIGNEUR demande à ce que l'entreprise GAFFE intervienne rapidement sur la lumière du projecteur gauche (en bas à droite au stade). Un mail sera envoyé en ce sens

Monsieur SEIGNEUR présente un devis de la société Rénovsport pour décompacter le terrain d'honneur avec 100 à 120 perforations du terrain sur une profondeur de 20 à 25 cm. 2 techniques existent sans sable pour un devis de 1500 € et une avec sable pour une valeur de 3240 € sur une surface de 7800 m2. La commission budget se prononcera prochainement sur ces devis pour la suite à donner.

Monsieur SEIGNEUR signale enfin que des voitures venant de la rue de Cahon Gouy coupent la route sans faire d'arrêt ni de céder le passage à vive allure pour se rendre tout droit dans la rue de l'Abbaye. Monsieur Seigneur indique que cela fait trois fois que cela lui arrive. C'est également vrai rues du Château d'Eau, rue de la Gare et du Chemin d'Abbeville. Il conviendrait de bien signaler les lignes en les repeignant.

Interventions de Sonia LERICHE:

Madame LERICHE rappelle une demande de Madame DESENCLOS concernant le parterre de fleurs qui empêche les poussettes de rouler sur le trottoir près de chez Mme Emilie HENOCQUE. Il sera enlevé.

Madame LERICHE signale que le limiteur de vitesse à l'entrée de Lambercourt est en panne.

Infos diverses :

Monsieur le Maire signale des frelons asiatiques sur le territoire et demande de faire la plus grande attention.

Michel Laignel signale que le passage pour le bassin de rétention a encore été sectionné entre Miannay et Quesnoy le Montant. Un mail sera envoyé à Karine DEMAY à la CCV pour lui signaler le problème.

Une subvention exceptionnelle sera versée au Comité des Fêtes pour un montant de 156 € correspondant à l'achat de 10 plateaux pour la salle des fêtes.

Monsieur Christophe ESNAULT remercie le Conseil municipal et le comité des fêtes pour le cadeau offert à son enfant Mady né le 24 juin 2018.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse des membres du conseil n'étant intervenue, la séance est levée à 22 heures 30.